

1.138 ENTRÉES EN MÉDECINE

Deux fois plus d'étudiants que de numéros Inami

- ▶ 454 jeunes ont réussi la seconde session de l'examen d'entrée en sciences médicales.
- ▶ Ce qui porte (avec l'épreuve de juillet) à 1.138 le nombre d'étudiants autorisés à entamer des études de médecine et dentisterie.
- ▶ 454 jeunes ont réussi la seconde session de l'examen d'entrée en sciences médicales.
- ▶ Ce qui porte (avec l'épreuve de juillet) à 1.138 le nombre d'étudiants autorisés à entamer des études de médecine et dentisterie.

Mille cent trente-huit lauréats pour – en principe – 597 places disponibles au terme des études. C'est la fin du suspense pour les milliers d'étudiants qui ont tenté leur chance à l'examen d'entrée en médecine et dentisterie. Avec, comme à chaque édition, énormément de déçus. Et de questions. Le point.

1 L'édition 2018 L'examen d'entrée a été instauré pour la première fois en septembre 2017. Après des années de dépassement des quotas (discutés et discutables) édictés par l'autorité fédérale, la ministre Maggie de Block avait imposé aux francophones ce filtre sévère à l'entrée des études de médecine et dentisterie. En 2017, 3.473 jeunes avaient passé l'examen, 700 avaient emporté le fameux sésame. Différence fondamentale en 2018 : les candidats avaient deux chances, l'une en juillet, l'autre en septembre. Au début de l'été, 684 étudiants sont sortis lauréats, auxquels se sont ajoutées, ce vendredi, 454 personnes, soit 1.138 en tout. C'est largement plus que l'année précédente. C'est la double chance qui augmente le nombre de lauréats et non un nivellement par le bas du niveau de l'épreuve. Le taux de réussite est en effet relativement stable : 20,16 % en septembre 2017, 20,26 % en juillet 2018 et 18,59 % en septembre 2018. Au final cependant, le taux de réussite de l'édition 2018 flirte avec les 28,5 % : les trois quarts des candidats de juillet ont bel et bien saisi la seconde chance qui leur était offerte. Notons que les 1.138 lauréats se répartissent entre médecine (1.042) et dentisterie (96).

2 Les matières L'épreuve de physique reste l'obstacle majeur des rhétoriciens : 62 % ont échoué en raison d'un échec important dans cette matière (moins de 8/20, ce qui équivaut à une cote d'exclusion). « On constate toutefois une amélioration par rapport à l'édition 2017 où le taux d'échec en physique était de 70 %, dit Julien Ni-

caise, administrateur général de l'Ares (l'Académie de recherche et d'enseignement supérieur chargée d'organiser l'examen d'entrée). Par contre, la biologie a, cette fois, fait davantage de dégâts : près d'un jeune sur deux présente moins de 8/20 contre un sur sept l'an dernier. Notons encore que 2018 a permis de gommer le côté délétère des cotes d'exclusion en « sciences humaines » : la communication, l'éthique et l'empathie ont été réussies (minimum 8/20) par environ 97 % des étudiants (contre 85-90 % l'an dernier).

3 Les quotas Les résultats à l'examen d'entrée sont une chose, les quotas de numéros Inami (sorte d'accès à la profession) en sont une autre. Dès à présent, on sait que le ministère de la Santé délivrera en 2024 – la date de fin des études pour ceux qui feront un parcours sans faute – 505 numéros Inami pour exercer la médecine. Pour mémoire, la commission de planification avait proposé 586 numéros mais le gouvernement fédéral commencera à appliquer en 2024 le fameux lissage négatif permettant de « rembourser » les Inami surnuméraires distribués aux précédentes cohortes francophones. Bref, en 2024, ce ne sont pas 586 numéros qui seront à disposition des futurs diplômés mais 505. Soit moins de la moitié des lauréats de l'examen d'entrée (1.042 en médecine). Si les inévitables accidents de parcours réduiront le nombre des prétendants de 15-20 % (comme en Flandre), on risque de se bousculer au portillon dans six ans.

4 Le parcours des lauréats 2017 Voici un an, la première édition de l'examen d'entrée avait permis à 651 futurs médecins et à 49 futurs dentistes d'accéder aux études rêvées. Où en sont-ils un an plus tard ? D'une université à l'autre (les chiffres varient peu), environ 40 % des étudiants ont fait un parcours sans faute (ils ont acquis 60 crédits au terme des trois sessions de l'année). On compte la même propor-

tion d'étudiants ayant acquis entre 45 et 60 crédits (ils passent en deuxième mais doivent encore valider des cours de première). « On s'attendait à ce taux de réussite pleine ou partielle autour de 80-85 %, explique Marco Schetgen, doyen de la faculté de médecine de l'ULB. Par contre, pour être franc, nous pensions que le taux de réussite à 60 crédits serait un peu plus élevé. » Ce bémol n'entache pas l'essentiel : « La sélection à l'entrée a un impact très significatif sur le taux de réussite », se réjouit Dominique Vanpee, doyen de la faculté de médecine de l'UCL. Les doyens de différentes universités estiment qu'on a, dans certains cas, doublé la mise.

5 L'avenir du secteur Le taux de réussite en hausse n'efface cependant en rien les perspectives difficiles dans le secteur. De nombreuses études démontrent qu'à moyen terme, malgré les importantes cohortes attendues en 2018 et 2019, les nouveaux médecins ne suffiront pas à remplacer les départs à la retraite. À ce propos, la sortie de la promotion en 2023

(pour les étudiants qui viennent de terminer leur première année) sera une catastrophe pour le secteur. Calcul rapide : sur 651 lauréats de l'examen d'entrée 2017, une petite centaine est entrée directement en deuxième (ils avaient déjà réussi leur première année mais n'avaient pas été classés au défunt concours), une cinquantaine avait déjà abandonné en janvier, d'autres les ont imités depuis, d'autres enfin savent désormais qu'ils restent en première ou qu'ils ont un gros bagage résiduel à traîner en deuxième... Une certitude : on sera, dans cinq ans, largement en dessous du quota officiel. « Va-t-on céder les numéros excédentaires à la promotion 2024 ? », s'interroge Julien Nicaise (Ares) avant de pousser plus loin la réflexion. « En 2015, 41 % des numéros Inami francophones ont été délivrés, hors quota, à des médecins diplômés à l'étranger. Et en 2016, c'était 36 %... Ça pose question... »

D'un côté, on limite l'accès aux études à des jeunes francophones. De l'autre, on importe des médecins étrangers par centaines. Où est la logique ? » ■

ÉRIC BRUGRAFF

TÉMOIGNAGES

Des centaines d'étudiants ont échoué pour la troisième fois consécutive. Ils devront attendre cinq ans avant de pouvoir représenter l'examen. Entre désillusion et frustration, ils ont accepté de partager cette expérience difficile.

John, 22 ans : « C'est scandaleux ! »

John a appris, à l'annonce des résultats, qu'il avait raté à cause des maths. « C'est scandaleux ! Ils n'ont annulé aucune question et ils ont un taux de réussite qui tourne autour de 18 % », s'exclame-t-il. « Ils », c'est l'Ares, l'Académie de recherche et d'enseignement supérieur. L'Académie avait effectivement annulé certaines questions lors de la session de juillet. John comptait sur le fait que ça se reproduise. Qu'en est-il de sa préparation ? « J'ai passé l'examen une première fois l'année passée, une se-

conde fois en juillet, sans succès. Je me suis inscrit en pharma pour garder des notions dans certaines matières et j'ai aussi suivi des cours préparatoires à Namur et Louvain-la-Neuve », répond-il. Et quand on lui demande s'il compte tenter un recours, John estime que cela prendrait beaucoup trop de temps et ne lui permettrait pas de se réinscrire dans les délais. John a décidé de s'écarter des études médicales et de se réorienter vers les sciences économiques. Il

n'exclut pas de tenter, une fois de plus, l'examen d'entrée quand il y aura à nouveau accès.

Inès, 19 ans : « Je ne comprends pas... »

Inès veut devenir dentiste. Après les cours préparatoires de l'UCL, elle rate une première fois son examen d'entrée pour physique et chimie. Elle a alors décidé de commencer des études de

LE CHIFFRE

4.000

4.000 jeunes ont tenté leur chance en 2018. Sur les 2.788 inscriptions pour l'épreuve de septembre, 2.442 candidats et candidates ont été délibérés. Trois quarts d'entre eux présentaient une seconde fois l'examen, après l'avoir passé en juillet, et un quart avait déjà pris part à l'épreuve de 2017. Les données ne sont pas encore officielles mais on estime que plusieurs centaines de jeunes ont épuisé leur chance d'entrer en médecine ou dentisterie : ils ne pouvaient tenter leur chance que sur deux années académiques. A moins d'attendre 5 ans, ils ne peuvent plus participer à la sélection. Autre détail : on compte deux fois plus de candidates que de candidats, une tendance également observée en Flandre.

biochimie, en gardant en tête son objectif : la dentisterie. Les deux autres tentatives n'ont pas été concluantes et un aspect de ses résultats interpelle Inès en particulier. « Je ne comprends pas. Je réussis certaines matières avec 17

lors d'une session, et j'obtiens 6 dans les mêmes matières lors d'une autre session. Je ne trouve pas ça cohérent », s'insurge-t-elle. Pour elle, le contraste entre les résultats de chaque session est symptomatique d'un dysfonctionnement.

Inès ne veut pas en rester là. Elle suit activement les conversations sur les réseaux sociaux et cherche des personnes prêtes à tenter un recours collectivement. « Je ne sais pas du tout comment ça se passe donc j'attends de voir comment les autres étudiants réagissent. Je ne sais pas encore très bien de quoi sera fait la suite. Je sais seulement que je veux rester dans le paramédical », conclut Inès.

CORENTIN LAURENT (ST.)